



N°3783
Entrée le 18.03.2026
Chambre des Députés
Déclarée recevable et urgence non-reconnue
Président de la Chambre des Députés
(s.) Claude Wiseler
Luxembourg, le 18.03.2026

Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg, le 17 mars 2026

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément à l'article 81 du règlement de la Chambre des Députés, nous vous prions de bien vouloir transmettre la question parlementaire urgente suivante à Madame la ministre de la Justice.

L'association des agents pénitentiaires, par la voix de son président Samir Djennas, a récemment fait état des difficultés auxquelles les agents pénitentiaires sont confrontés, notamment l'augmentation des incidents violents, le manque de personnel ainsi que des besoins en matière de formation et d'équipement.

Dans ce contexte, nous aimerions poser les questions suivantes à Madame la ministre :

- Combien d'incidents impliquant des agressions contre des agents pénitentiaires ont été recensés au cours des cinq dernières années dans les différents centres pénitentiaires du Luxembourg ?
- Quelles mesures concrètes ont été mises en place pour améliorer la sécurité des agents pénitentiaires dans l'exercice de leurs fonctions au cours des cinq dernières années?
- Le Gouvernement envisage-t-il de renforcer les effectifs au sein de l'administration pénitentiaire afin de répondre aux besoins exprimés par les agents sur le terrain ?
- Quelles mesures sont prévues afin de renforcer la formation pratique des agents pénitentiaires, notamment en matière de gestion des situations de crise et de sécurité ?
- Enfin, le Gouvernement prévoit-il des adaptations au niveau de l'équipement ou des procédures afin de mieux protéger les agents pénitentiaires face aux incidents violents ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre très haute considération.

Yves Cruchten
Député

Ben Polidori
Député